

Les idées de loi naturelle et de contingence selon Émile Boutroux

Émile Boutroux on Contingency and Natural Law

Cevriye Demir Güneş
Université de Gazi, Turquie

Résumé

Ce texte fait place aux idées de É. Boutroux sur la nature des sciences naturelles et traite la notion de nécessité qui est souvent considérée comme la base de ces sciences. Mais É. Boutroux a essayé de démontrer que les sciences naturelles reposaient sur la contingence et non sur la nécessité. Derrière l'idée de la contingence de Boutroux repose sa croyance à la liberté et à la différence du domaine humain. Il a eu des inquiétudes sur le fait que l'être humain soit perçu comme un objet de la science naturelle et s'est efforcé de montrer la réalité de l'idée de la liberté basée sur la contingence. Boutroux a lancé l'idée qu'avec la doctrine de la contingence la place significative et privilégiée que l'être humain a dans le monde des phénomènes, le fait d'être conscient, peut être préservé et que l'être humain peut utiliser sa volonté autour de la contingence.

Mots clés

É. Boutroux (1845-1921), contingence, nécessité, loi de la nature, liberté.

Abstract

The object of this article is to consider É. Boutroux's ideas on natural sciences, focusing particularly on the notion of necessity which is often viewed as the basis of these sciences. Nevertheless É. Boutroux has tried to show that natural sciences are based on contingency and not on necessity. Behind É. Boutroux's idea of contingency lie his belief in human freedom and his supposition that man differs from the rest of nature. He did not want to see man as an other object for natural science and he thus tried to show the reality of a human freedom based on contingency. É. Boutroux proposed the idea that contingency allows to preserve man's privileged place in the world, the fact that he is a conscious being and the exercise of man's will.

Key words

É. Boutroux (1845-1921), contingency, necessity, natural law, freedom.

Les idées de loi naturelle et de contingence selon Émile Boutroux

Émile Boutroux on Contingency and Natural Law

Cevriye Demir Güneş

Université de Gazi, Turquie

Introduction

Dans son livre intitulé *L'Idée de loi naturelle*, Boutroux se penche sur la signification des lois de la nature et étudie ceci du point de vue métaphysique et moral. «Pour poser le problème avec précision, il a souligné la nécessité d'analyser sur les résultats des spéculations philosophiques des 17^{ème} et 18^{ème} siècles, lesquelles sont liées au développement de la science moderne»¹. De ce fait, les philosophies de Bacon et de Descartes, considérés comme les créateurs de la philosophie moderne et qui ont donné le sujet ainsi que le caractère double réaliste et universel à la science, constituent le point de départ de Boutroux. Pour celui-ci, Bacon a agi dans le sens empiriste en dépassant le point de vue ancien, et Descartes dans le sens rationaliste. Selon lui, Descartes n'a pas eu de difficulté, dans le "cogito, ergo sum", à rattacher le "cogito" à l'existence personnelle. Toutefois, cette situation a nécessité l'existence de Dieu et une déduction véritable des choses corporelles, ce qui a par conséquent pris un aspect de plus en plus compliqué.² Face à la compréhension de Descartes de nature mécaniste, Malebranche a nécessairement séparé les lois d'essence et d'existence de l'un et de l'autre, et a développé la théorie des causes occasionnelles. Tandis que Spinoza a tâché de lier les lois de l'existence aux lois d'essence, tout en dissociant la causalité interne et externe de l'un et de l'autre. Leibniz a ajouté au domaine réel le principe de raison suffisante. Ce principe sera seulement propre du réel, mais ce n'est pas tout. Bien plus, il accentuera les séparations qui existent au milieu des choses. Selon Leibniz, chaque chose ne peut être ramenée à l'ordre mathématique : il faut tenir compte du domaine des causes efficientes en physique et du domaine des causes finales dans la morale. Tandis que Kant a révélé les lois physiques et les lois morales au sein du monde réel. «Pour Schelling et Hegel, les lois d'essence et les lois d'existence sont insuffisantes»³.

Avec l'effet des avancées scientifiques où les problèmes philosophiques se sont dirigés vers la nature et les lois de la nature, Boutroux a mis l'accent sur la nécessité d'étudier la validité des lois de la nature ainsi que leurs principes fondamentaux. Le principe d'immuabilité et de validité générale des lois de la nature ne permettent pas la liberté de l'homme, ils exigent d'analyser ces lois et de montrer la différence dans le domaine humain. A cet effet, les sciences doivent être prises comme point d'appui et leurs principes et résultats obtenus doivent être pris en compte du point de vue des interprétations avancées en philosophie, tandis que, de leur côté, les lois de la nature doivent être étudiées en les plaçant sous différentes groupes, selon la manière dont les sciences nous les présentent⁴. Le fondement objectif de Boutroux est de prouver que l'être humain est libre, comme il le souligne fréquemment

¹ E. Boutroux, *De l'idée de loi naturelle dans la science et la philosophie contemporaines*, éd. J. Vrin, Paris, 1949, p. 5.

² *Ibid.* p. 6.

³ *Ibid.* p. 7.

⁴ Süleyman Hayri Bolay, *Doctrine de la contingence chez Boutroux*, éd., M.E.B., İstanbul, 1989, p. 69.

dans ses ouvrages.

Selon Boutroux, il est difficile pour l'esprit humain de comprendre les lois de la nature simultanément tant du point de vue universel que du point de vue réel. Car la réalité nous fuit lorsque l'universalité est exposée et lorsque la réalité est exposée c'est l'universalité qui s'éloigne de nous. Essayer de rapprocher le rationalisme et l'empirisme comme étant le prolongement de cet effort, ou bien faire une synthèse de ceux-ci, ne sera seulement qu'une juxtaposition. Boutroux a traité les lois de la nature dans leurs objectivité, signification et nature, et a montré leurs principaux problèmes. Il s'est interrogé sur les trois points suivants: En premier lieu, les degrés de perception des lois de la nature; en seconde lieu, si ces lois étaient susceptibles ou non de façonner l'essence des choses ou simplement si elles sont susceptibles d'orienter ou non les modes d'apparition des phénomènes; troisièmement, s'il existe un vrai déterminisme dans la nature⁵.

Dans *L'idée de loi naturelle* Boutroux parle de divers types de lois naturelles, à savoir, les lois de la logique, des mathématiques, de la mécanique, de la physique, de la chimie, de la biologie, de la psychologie et de la sociologie. Selon lui, lorsque l'on traite de ces lois, les notions de liberté et de responsabilité de l'homme ne doivent pas être ignorées. Car cette question n'a pas été traitée suffisamment bien qu'elle soit urgente. Cette question n'est pas très commune dans le domaine de la science car la liberté n'a pas été adoptée en dehors de ce champ. Pourtant, selon Boutroux, le sentiment de liberté a toujours continué d'exister dans l'âme humaine malgré tant de progrès⁶. Selon lui, la science moderne a également accepté que la liberté se soit abîmée à cause de l'idée du déterminisme universel. Selon lui, lorsqu'Epictète avait séparé les choses en deux (en extérieures et intérieures) et déclaré que seulement les deuxièmes nous étaient liées, il avait tout à fait raison. Car les lois mécaniques de la nature révélées par la science moderne sont comme une chaîne liant l'extérieur à l'intérieur. Au-delà leur nécessité, les lois nous rendent libres et nous permettent d'ajouter une science active à la contemplation⁷. Par conséquent, lorsque l'on examine les lois de la nature selon Boutroux, il serait possible de "définir la relation entre les lois de la nature et la réalité ainsi que la position de l'homme dans la nature"⁸.

Les sciences et les lois de la nature

«La règle impérative existant dans la nature et les objets : telle est la définition de la loi de la nature. Lorsque l'on regarde du point de vue de la causalité, elle est vue comme une relation de causalité entre la cause et l'effet »⁹. Dans ce cas, le lien entre la raison et le résultat devient, par la loi de la nature, nécessaire et généralement reconnu. Boutroux s'est intéressé aux sciences et lois naturelles en commençant à interroger la certitude qui vaut pour le caractère identique et immuable de celles-ci. Toutefois, selon Boutroux, il est très difficile pour l'homme de comprendre l'universalité et la validité dans les lois de la nature.

La logique, science abstraite et faisant partie des sciences naturelles, est "une création de entendement

⁵ E. Boutroux, *op. cit.*, pp. 9-11.

⁶ *Ibid*, p. 134.

⁷ *Ibid*, p. 143.

⁸ S. H. Bolay, *op. cit.*, pp. 70,71.

⁹ *Ibid*, p. 64.

humain.” Les lois de la logique et des mathématiques ont besoin de l’esprit pour saisir les objets ; alors que l’accord entre la réalité et les symboles de l’esprit n’est pas perceptible avec une connaissance a priori mais avec l’observation de ce qui est réel. Boutroux voit une ressemblance entre la nature de l’esprit et la nature de l’objet, et il précise que, s’il n’en était pas ainsi, l’homme serait isolé du monde¹⁰. Selon Boutroux, la logique syllogistique est une méthode dont un ensemble de symboles apparaît dans l’espace des pensées, une manière pour mieux faire comprendre la réalité¹¹. Nous ne pouvons douter des lois de la logique pure. Toutefois celles-ci concernent seulement la nature intrinsèque des choses et ne sont applicables que si elles sont remarquées. Selon lui, “les dogmatiques confondent la logique et la réalité, et appuient leur pensées sur le principe qu’ils appellent “l’harmonie naturelle de la pensée et des choses” et considère ce principe comme étant nécessaire et inné¹². C’est-à-dire que Boutroux n’est pas du même avis que les dogmatiques qui disent que la logique est objective et les empiristes qui prétendent qu’elle est subjective. Selon lui, les lois de la logique ne viennent pas de l’expérience; l’approche du syllogisme n’est pas tout à fait objective ; la logique s’applique aux objets et non à la pensée elle-même¹³.

Les mathématiques aussi disposent des lois les plus générales. Les objets mathématiques ont des propriétés de certitude et d’infinitude. Les objets mathématiques ne sont pas des applications simples pouvant être réduites au principe de non-contradiction. Les mathématiques ont découvert leurs principes en employant la méthode d’observation, d’abstraction et d’induction, ce processus ne s’est pas produit en un clin d’œil. De ce fait, les lois mathématiques ont un caractère au delà de la sensation. Selon Boutroux, la source des lois mathématiques est l’entendement et ces lois sont l’application de la pensée aux objets de façon volontaire. Ces lois représentent les formes qui donnent la possibilité de dépasser les différences de qualité de l’objet, et autant que possible, les formes de l’intelligibilité de la réalité¹⁴. Dans les lois mathématiques il y a une contingence et non une nécessité. Boutroux critique les lois mathématiques en raison du fait qu’elles s’éloignent du réel et soient abstraites, comme les lois de la logique.¹⁵

La raison pour laquelle Boutroux recherche les lois de la nature, c’est de montrer dans quelle mesure les lois mathématiques influencent la réalité.¹⁶ Boutroux a exprimé le besoin inévitable de l’idée d’unité, mais a ajouté, toutefois, qu’il serait difficile de dire que ce besoin dirige toute la vie intellectuelle. Selon lui, si l’unité n’est pas nécessaire, les moyens pour obtenir celle-ci ne peuvent l’être non plus¹⁷. L’induction qui prend l’expérience à la base est insuffisante en raison du fait que l’expérience se concentre sur la discontinuité plutôt que sur la continuité¹⁸.

Boutroux critique le déterminisme mécanique absolue en raison du fait qu’il n’accorde aucune importance aux liens avec la réalité et qu’il place le monde du mouvement dans l’espace en dehors de la volonté de l’homme. Selon lui, il doit avoir un lien entre les systèmes mécaniques et les systèmes supérieurs. Le lien mécanique est la

¹⁰ *Ibid.*, p. 71.

¹¹ E. Boutroux, *op. cit.*, p. 16.

¹² *Ibid.*, pp. 17,18.

¹³ S. H. Bolay, *op. cit.*, p. 73.

¹⁴ *Ibid.*, pp. 75-76.

¹⁵ *Ibid.*, p. 79.

¹⁶ *Ibid.*, p. 78.

¹⁷ E. Boutroux, *op.cit.*, p. 35.

¹⁸ S. H. Bolay, *op. cit.*, p. 84.

forme la plus parfaite du déterminisme; il représente l'ensemble des sciences mathématiques avec la réalité expérimentale¹⁹. Boutroux a relevé ici une question importante et attirée l'attention sur le fait qu'il n'y a aucune garantie de savoir si les lois mécaniques sont la cause ou bien le résultat des autres lois et a relevé que la certitude de ces lois ne pouvait être confirmée. De ce fait Boutroux a lancé l'idée que les lois mécaniques étaient le résultat des autres lois et que celles-ci étaient contingentes et non nécessaire en raison du fait que leur certitude et immuabilité ne pouvaient pas être confirmées. Selon lui, le déterminisme mécanique est seulement une explication qui nous aide à systématiser les événements. La loi met en avant l'effort de l'esprit pour réduire au minimum la part de la réalité. Il n'y a donc pas de déterminisme ou de nécessité pour expliquer le sens des lois mécaniques : elles sont contingentes²⁰.

Les lois physiques étant fondées sur le modèle des lois mathématiques selon Boutroux, la signification de ces lois peut être comprise à l'issue d'une distinction entre le déterminisme et la nécessité. Selon Boutroux, la nécessité repose sur l'immutabilité, tandis que le déterminisme est basé sur la totalité des conditions qui constituent l'événement. Les lois de type mathématique ne sont pas expérimentales mais abstraites, nécessaires et a priori. Alors que les lois expérimentales sont déterministes²¹. Tandis que « les lois de déterminisme ne peuvent prétendre à l'exactitude et à la rigueur absolues ». Elles ne peuvent, elles-mêmes, dénoter un enchaînement nécessaire. Lorsque les lois physiques sont comparées aux lois mécaniques, elles paraissent avancées dans le déterminisme et dans ce contexte les manières d'être de la mécanique restent incertaines, leur explication se fait en fonction des lois physiques²². Selon Boutroux, les lois physiques régissant la relation de cause à effet ne peuvent être réduites aux lois mécaniques²³. Mais les lois physiques aussi ne sont pas suffisantes à comprendre l'univers où le changement règne. Selon Boutroux, il est question de l'existence de la réalité physique des lois mécaniques, physiques et chimiques. Ces lois définissent certaines régularités dans l'univers. Toutefois, ces lois n'ont aucune influence sur le comportement humain²⁴.

Lorsqu'il critique les lois en chimie, Boutroux se concentre sur l'idée de l'atomisme et déclare que chaque chose dans la nature a une continuité en même temps que la physique et la chimie. La chose susceptible à la continuité est conforme à la contingence et à la liberté. Il y a une individualisation chez l'être vivant qui avance vers un système progressif. Dans le monde des vivants il y a une contingence et non une nécessité²⁵. Les lois de la psychologie appartiennent seulement à une seule phase de la vie humaine. Ces lois ne peuvent être réduites aux événements physiologiques ou physico-chimiques. Les faits psychologiques sont complexes et liés à une individualité qui ne peut être obtenue avec une expérience scientifique. Les lois de la psychologie sont des lois contingentes²⁶.

Selon Boutroux, il n'est pas logique de traiter les faits sociologiques dans le cadre d'une idée de loi

¹⁹ *Ibid*, p. 90.

²⁰ *Ibid*, pp. 91-92.

²¹ *Ibid*, p. 98.

²² E. Boutroux, *op. cit.*, pp. 59-60.

²³ S. H. Bolay, *op. cit.*, p. 99.

²⁴ Mustafa Cihan, *Indéterminisme chez Gazzali et Boutroux*, thèse de master non publiée, 1995, Erzurum, p. 44.

²⁵ S. H. Bolay, *op. cit.*, p. 103.

²⁶ *Ibid*, pp. 130-131.

comportant une relation de cause à effet, de même qu'il faut se demander si les lois historiques existent vraiment ou non. Il est insuffisant et trompeur d'expliquer les faits sociaux avec les faits antécédents. De ce fait, il n'est pas possible d'établir un déterminisme sociologique. Les faits sociologiques faisant apparaître des indéterminations, il devient donc possible d'obtenir la contingence et par conséquent de déduire que l'être humain vivant dans la société est libre²⁷. Lorsqu'il analysait les sciences de la nature, Boutroux a voulu voir les principes contingents et non les principes nécessaires et a considéré la théorie de la contingence comme la seule assurance de l'idée de la liberté.

L'idée de la contingence

La critique de la nécessité de Boutroux dans les sciences de la nature a causé la naissance de l'idée de la contingence. Toutefois, la contingence, en tant que question philosophique, avait déjà existé chez les philosophes d'avant Boutroux. Par exemple, la philosophie d'Aristote insiste sur la notion de la coïncidence plutôt que sur la contingence. La différence de Boutroux est qu'il ait pu systématiser la doctrine de la contingence et distinguer celle-ci de la coïncidence et de la chance. J. Lachelier, professeur de Boutroux, a également accordé de l'importance à l'idée de contingence et a défini celle-ci comme une nécessité de conformité et d'élection, l'unique nécessité qui explique tout, contrairement à un mécanisme grossier et aveugle²⁸. Alors il est possible de dire que Boutroux a été influencé par son professeur concernant l'idée de la contingence.

Le mot contingence est employé comme l'opposé du mot nécessité. Selon Boutroux, la nécessité signifie "l'impossibilité qu'une chose soit autre chose"²⁹. Il pense qu'il ne faut pas confondre la nécessité et le déterminisme. Car le déterminisme signifie l'unité des conditions qui forment la chose à mettre nécessairement telle quelle est avec tous ses aspects d'existence d'un phénomène³⁰. Quant à l'idée de la nécessité, "la nature des choses ne change pas en réalité et les lois composées des relations sont le résultat de l'immutabilité". Alors que la nature des choses est variable et les lois réunissent constamment celles-ci avec des termes qui changent³¹. Finalement selon Boutroux, il existe un principe de la nécessité, mais ce dernier n'est pas présent à la base des choses³².

La contingence est la possibilité d'une chose qui pourrait se produire ou non dans le futur dans les mêmes degrés. Dans le sens relatif, elle est le fait que le phénomène soit contingent par rapport à n'importe quelle loi générale ou modèle³³. Contrairement à Lalande, Boutroux explique, en premier lieu, que les lois ne sont pas nécessaires et qu'elles peuvent l'être d'une autre manière vis-à-vis de la contingence ; que, deuxièmement, les lois ne sont pas décisives et qu'on laisse une place à la liberté et finalité en se rapprochant du système biologique et humain. Quant à Jean Wahl, il voit trois sortes de contingences chez Boutroux: a) chaque domaine de la science ne peut être réduit à un domaine précédent, b) chaque science se forme par l'intermédiaire des hypothèses, et c) les lois se réalisent dans des cas généraux et non des cas individuels³⁴.

²⁷ *Ibid*, pp. 135-136.

²⁸ Jules Lachelier, *Du fondement de L'induction*, 1967, éd. M.E.B., traduit en turc. Hamdi Ragıp Atademir, Istanbul, pp. 80-81.

²⁹ E. Boutroux, *op. cit.*, p. 58.

³⁰ *Ibid*, p. 58.

³¹ *Ibid*, p. 101.

³² *Ibid*, p. 20.

³³ S. H. Bolay, *op. cit.*, p. 142.

³⁴ *Ibid*, pp. 146-147.

La contingence chez Boutroux est le caractère évident du fait et l'apparition ou non d'une chose. La contingence est une notion relative par rapport à l'apparence physique des substances. Toutefois, la contingence relative n'est pas perçue comme une coïncidence chez Boutroux car celle-ci a correspondu à la science³⁵. Il existe deux types de contingence chez Boutroux: la contingence logique qui repose sur les termes de même type, et la contingence extérieure, qui se réalise dans la nature. L'idée de contingence n'est pas indépendante de l'idée de strates de l'être. La contingence augmente lorsque l'on monte des êtres inférieurs du domaine mécanique et physique qui est mécanique et déterministe vers les êtres supérieurs³⁶. Selon Boutroux, dans le raisonnement a posteriori et a priori, il existe une idée de contingence radicale dans les lois de l'existence et la compréhension³⁷. Le monde physique a une loi et les phénomènes ne sont pas le produit du hasard³⁸. Même dans l'apparition des conditions mécaniques des événements physiques, il y a une contingence³⁹.

L'idée de contingence de Boutroux forme la base de la liberté de l'homme qui vit dans le domaine sensible. Sa doctrine de la contingence "correspond à une conception de la liberté venue pour s'ingérer aux événements des régions au-delà des sens et orienter ceux-ci dans des directions imprévues". Lorsque la contingence présente dans la strate de l'être augmente, le domaine de la liberté humaine s'élargit. Boutroux pense que l'esprit est composé de trois classes de lois: les lois qui forment l'intelligence, les lois de production qui forment l'imagination et les lois des unités vivantes qui forment le sentiment. Différemment des autres êtres, l'esprit humain est composé de la vie, du développement et de la liberté⁴⁰. Les lois du monde de l'action où la liberté est en question ne sont pas les lois physiques mais les lois esthétiques du genre "plus ou moins l'expression de la perfection divine"⁴¹.

Lorsqu'il essayait de montrer la présence de l'idée de la liberté dans le monde des phénomènes, Boutroux n'a pas pensé comme Kant et a critiqué le fait que celui-ci ait considéré la nécessité et la liberté ensemble. Car selon Boutroux, il est question de la liberté dans le domaine réel où la contingence est active, et non dans l'espace où la nécessité est présente. Kant voyait l'homme comme appartenant au monde intelligible par la raison. L'homme n'était pas libre dans l'aspect empirique, il ne l'était que dans son aspect rationnel. Selon lui, l'objet est absolu et libre mais est nécessaire du point de vue de son apparence. La nécessité du point de vue des événements est absolue pour Kant, et la liberté est infinie pour les êtres. Selon Kant, le déterminisme dans le monde des phénomènes n'est pas le résultat du monde extérieur, il est le résultat de la raison pratique. Boutroux critique Kant au sujet qu'il n'est pas significatif de traiter le fait que l'homme n'ait aucune influence sur les événements physiques ou psychologiques et de traiter seulement la liberté des intentions métaphysiques. Selon Boutroux, l'idée de Kant sur la liberté illimitée a été jetée dans des domaines loin de l'être⁴².

Boutroux accepte une idée de liberté dépassant l'expérience et considère un monde contingent où l'être humain vit; de ce fait les actions de l'homme ne seront pas nécessaires. Lorsque la liberté de l'homme sera

³⁵ *Ibid.*, p. 147.

³⁶ Hasan Katipoğlu, *Philosophie de la religion chez Émile Boutroux*, 2004, éd. Elis, Ankara, p. 20.

³⁷ E. Boutroux, *op. cit.*, p. 41.

³⁸ *Ibid.*, p. 69.

³⁹ S. H. Bolay, *op. cit.*, p. 146.

⁴⁰ E. Boutroux, *La Nature et L'Esprit*, éd. J. Vrin, Paris, 1926, pp. 33-34.

⁴¹ H. Katipoğlu, *Philosophie de la religion chez Émile Boutroux*, p. 29.

⁴² H. Katipoğlu, *op. cit.*, p. 30.

acceptée, on évoquera à ce moment une liberté de choix et non l'action d'un mécanisme aveugle⁴³. Chez Boutroux, la contingence doit reposer absolument sur un choix, sinon la liberté sera niée. Boutroux admet la liberté de l'homme comme "un symbole de la liberté divine". Dans ce cas Boutroux admet Dieu comme l'un des principes fondamentaux de la contingence. Selon Boutroux, l'esprit est un terme intermédiaire entre le monde et Dieu dans le cadre de la catégorie de la nécessité; il requiert une compétence supérieure qui nous permet de voir Dieu, en d'autres termes le moyen idéal pour donner le bon contenu à l'idée de la nécessité abstraite. Cette faculté nous la trouvons dans la raison et dans la connaissance pratique du bien. La vie morale doit être vue comme l'effort de l'être libre pour accomplir une fin. Dieu est le créateur de l'existence, de l'essence et des êtres, par ailleurs ceci est son action; sa faculté d'employer sa providence durable donne les formes supérieures, et, comme instruments, les formes inférieures⁴⁴. Par cette doctrine de la liberté divine Boutroux explique la présentation des lois générales du monde et la hiérarchie des formes, ainsi que la contingence. La nature de l'homme qui se façonne avec un créateur supérieur n'appartient pas à la nature divine sans analogie. La nature de l'homme est la description en trois différents types de ce qui est divin en sentiment, en pensée et en volonté.⁴⁵

La doctrine de la contingence de Boutroux repose également sur l'idée des strates de l'être. Le monde de l'être possible et incertain est perçu comme la substance qui compose l'être. Dans le monde des genres et espèces ou bien dans le monde dit monde des concepts, la pluralité laisse la place à la contingence et prend l'aspect de la substance. Vient ensuite le monde en mouvement qui couvre une place et dont l'essence est la continuité. Le monde mathématique se forme à l'issue des caractéristiques mécaniques et géométriques de la substance. La strate d'après est le monde physique où sont créées les formes physiques et chimiques de la substance. Après le monde vivant organique rendu possible par le monde physique, vient le monde de la pensée ou la strate humaine. Le monde des humains repose sur la conscience; à ce stade le monde est entendu, connu et dominé. En état de sensibilité, l'homme est sous l'influence de l'objet. Les strates de l'être évoquées sont soumises à la contingence et non à la nécessité⁴⁶. Toutefois, il existe des lois respectées par les strates de l'être. Selon Boutroux, ces lois ont été obtenues par expérience et non par déduction. Les formes de l'être de haut degré ne sont pas liées aux degrés inférieurs par un lien de nécessité. Les différents degrés de l'être ont aussi leur propre liberté⁴⁷. La strate supérieure de l'être est toujours portée par sa strate inférieure et les strates du bas préparent les conditions de perfectionnement pour les êtres de hauts niveaux. Les strates sont en solidarité réciproques entre eux⁴⁸. Le fait que la strate supérieure soit liée à son inférieure n'ébranle pas son indépendance, chaque monde porte en son sein sa propre indépendance⁴⁹.

Expliquant que la contingence augmente au fur et à mesure de la montée des strates de l'être, Boutroux a avoué que la nécessité régnait dans le monde vivant et non vivant et a déclaré que celle-ci était relative et superficielle pour s'échapper de cette situation contradictoire. De plus, il a voulu éviter la contradiction en déclarant que la loi fondamentale du monde non vivant est la loi de l'identité appartenant à l'essence et qu'en contrepartie

⁴³ *Ibid.*, p. 31

⁴⁴ E. Boutroux, *De la contingence des lois de la nature*, p. 57.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 157.

⁴⁶ *Ibid.*, pp. 156-158.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 133.

⁴⁸ S. H. Bolay, *op. cit.*, p. 161.

⁴⁹ E. Boutroux, *De la contingence des lois de la nature*, p. 134.

qu'il y a dans le monde vivant une loi de mutation radicale. L'effort de Boutroux en vue de réconcilier les termes de la nécessité et de la contingence ressemble en fait à l'approche éclectique de Kant. Boutroux a aussi ajouté au monde des phénomènes le monde des actions raisonnables. Contrairement à Kant, Boutroux s'est efforcé d'attribuer une place à la liberté dans ce monde phénoménal même, au lieu d'accepter le monde nouménal pour fonder la liberté de l'homme⁵⁰.

Boutroux déclare également que dans la causalité, qui est un rapport nécessaire entre la cause et la conséquence, il n'y a pas de nécessité non plus. Selon lui "la causalité est un lien placé seulement entre les phénomènes, mais il faut ajouter que ce lien nécessaire a été placé a priori". La signification exacte de la causalité selon Boutroux vient de son application dans le monde donné. Chaque changement constaté dans les choses dépend en permanence d'un autre changement mais pas n'importe lequel, cela doit être un changement précis qui ne doit absolument pas être conditionné⁵¹. Le principe de causalité sortant totalement de l'expérience a été réclamé aux choses par l'esprit. Par conséquent, la nature des objets ne sort pas de la loi de causalité⁵².

Conclusion

En analysant les sciences de la nature, Boutroux a essayé de montrer que la contingence dominait ce domaine et non la nécessité. Son principal but est de démontrer la domination de la contingence dans le domaine moral comme dans les événements naturels. L'effort de Boutroux a été efficace pour comprendre la structure interne et la vie sociale de l'homme réduit à des lois déterministes par les sciences naturelles. Boutroux a mis en avant l'idée de se pencher sur des situations contingentes, indéterministes dans la nature et l'espace humain, tout en précisant qu'il n'y a pas une vraie nécessité et par conséquent une loi déterministe dans la nature, au lieu de traiter l'homme en dehors des principes des sciences naturelles et de le considérer dans des sciences humaines à part (comme l'a fait Dilthey, par exemple).

Il est possible de dire que Boutroux a adopté une attitude modérée plutôt que radicale lorsqu'il traitait les sciences de la nature, car il n'a pas fondé sa philosophie sur la négation des sciences. Par exemple, il a accepté la présence du déterminisme superficiel et non de la contingence dans le monde matériel⁵³. Selon Boutroux, ce ne sont pas les lois de la nature mais les événements eux-mêmes qui gèrent la nature. Il y a chez lui une proportion inverse entre le déterminisme et la liberté. La liberté diminue au fur et à mesure que le déterminisme augmente, tandis qu'elle augmente au fur et à mesure que l'on avance vers le haut des hiérarchies de l'être. S'il faut parler d'une loi selon Boutroux, il faudrait une loi efficace dans la vie morale de l'homme et qui ne repose pas sur une pression extérieure.

Comme le précise dans son livre *De la contingence des lois de la nature*, Boutroux a pris le soin de développer une idée de la liberté métaphysique avec la théorie de la contingence. Selon lui, les principes supérieurs

⁵⁰ S. H. Bolay, *op. cit.*, pp. 163-164.

⁵¹ E. Boutroux, *De la contingence des lois de la nature*, p. 21.

⁵² S. H. Bolay, *op. cit.*, p. 192.

⁵³ Le discours de Muhammed Sarıtaş et Süleyman Hayri Bolay concernant *la Nécessité et la contingence dans les lois de la nature et les sciences* est inclus dans le livre d'E. Boutroux «De la contingence des Lois de la nature» traduit par Hilmi Ziya Ülken, p. VIII, Istanbul, 1998.

de l'objet seront encore les lois dans cette doctrine métaphysique, mais ce sont des lois esthétiques et morales qui expriment plus ou moins directement la perfection divine⁵⁴. La position critique de Boutroux contre les sciences de la nature peut être considérée comme le résultat d'une interrogation de la place de l'homme dans l'univers et de la volonté de vouloir accorder à l'homme dans une place centrale dans la nature.

Bibliographie

Émile Boutroux, *La Nature et l'esprit*, J. Vrin, Paris, 1926.

Émile Boutroux, *La Philosophie de Kant*, J. Vrin, Paris 1926.

Émile Boutroux, *De la contingence des lois de la nature*, Librairie Félix Alcan, 9^e éd., Paris, 1921.

Émile Boutroux, *De la contingence des lois de la nature*, trad. par Hilmi Ziya Ülken, Ed. M.E.B., İstanbul, 1988.

Émile Boutroux, *De l'idée de loi naturelle dans la science et la philosophie contemporaines*, Vrin, Paris, 1949.

Jules Lachelier, *A/s de la Base de l'Induction*, trad. Hamdi Ragıp Atademir, Ed. M.E.B., İstanbul, 1967.

Hasan Katipoğlu, *Philosophie de la religion d'Émile Boutroux*, Editions Elis, Ankara, 2004.

Mustafa Cihan, *Indéterminisme de Ghazali et d'É. Boutroux*, Thèse de master non publiée, superviseur Ali Osman Gündoğan, Erzurum, 1995.

Süleyman Hayri Bolay, *Doctrine de la contingence d'É. Boutroux*, Ed. M.E.B., İstanbul, 1989.

⁵⁴ Boutroux, *De la contingence des lois de la nature*, 1998, tr. en turc par Hilmi Ziya Ülken, éd. M.E.B., İstanbul, p. 82.

